



« *Développer des synergies d'avenir : du lycée
à l'université* »
« **Université d'Angers** »

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE : Orientation Numéro du projet AP1_251
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Développer des synergies d'avenir : du lycée à l'université
Objectifs initiaux : faire de l'orientation active un processus continu et inscrit dans la durée, grâce à un partenariat entre instances académiques et les établissements d'enseignement secondaire et supérieur
Public(s) cible(s) : lycéens de 1 ^{ère} et Tle des 15 LEGT de Maine-et-Loire, leurs enseignants et leur famille. Pour le suivi, les élèves issus des lycées partenaires et inscrits à l'université d'Angers. Lycéens sélectionnés pour des actions de tutorat de type Cordées de la Réussite.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : le dispositif consiste à développer auprès de lycéens, dans le cadre d'une charte et de l'orientation active, des actions d'information et d'orientation, définies et planifiées par un binôme « ambassadeur de l'université » - « référent dans le lycée ». Le dispositif prévoit des actions de tutorat étudiant pour des lycéens sélectionnés, pour promouvoir l'égalité des chances.
Territoire(s) d'expérimentation : 15 LEGT de Maine-et-Loire, situés en zone urbaine, dont certains en zone « politique de la ville » et en zone rurale
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : création d'une charte, encadrant le dispositif, déclinée par lycée par le binôme ambassadeur-référent. Formation des étudiants participant aux actions d'informations.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Université d'Angers, Rectorat de l'Académie de Nantes, Inspection d'Académie 49, lycées publics de Maine-et-Loire, Agrocampus Ouest, Région Pays de la Loire, ENSAM (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : ceux initialement visés, excepté l'ENSAM
Partenaires financiers (avec montants) : FEJ (118 168 euros)- Région Pays de la Loire (9 000 euros)
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 28 mois (2) Durée effective : 28 mois pour l'expérimentation, 34 mois pour l'évaluation
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Université d'Angers Type de structure : établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : ESO-CARTA et GRANEM Type de structure : Unités Mixtes de Recherches de l'Université d'Angers



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Introduction	p. 5
I. Rappels des objectifs et du public visé par l'expérimentation	p. 6
A. Objectifs de l'expérimentation	p. 6
B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation	p. 8
1. Public visé	p. 8
2. Bénéficiaires directs	p. 8
2.1. Statistiques descriptives	p. 8
2.2. Analyse quantitative	p. 10
3. Bénéficiaires indirects	p. 10
3.1. Statistiques descriptives	p. 10
3.2. Analyse quantitative	p. 11
II. Déroulement de l'expérimentation	p. 12
A. Actions mises en œuvre	p. 12
1. Préparation du projet	p. 12
2. Mise en œuvre du projet	p. 13
3. Achèvement du projet	p. 18
B. Partenariats	p. 19
1. Partenaires opérationnels	p. 19
2. Partenaires financiers	p. 22
C. Pilotage de l'expérimentation	p. 23
III. Enseignements généraux de l'expérimentation	p. 23
A. Modélisation du dispositif expérimenté	p. 23
B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif	p. 25
1. Public visé	p. 25
2. Actions menées dans le cadre du dispositif	p. 26
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance	p. 28
4. Impacts sur la structure	p. 28
Conclusion	p. 30

Introduction

L'un des objectifs majeurs du contrat d'établissement 2008-2011 de l'université d'Angers concernait l'amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement des primo-arrivants de première année, dans le but général d'améliorer le taux de réussite en premières années d'université et, à plus long terme, de parvenir à une insertion professionnelle, pour le plus grand nombre d'étudiants, conforme à leurs attentes et à leurs objectifs. Les moyens étaient notamment :

a- l'amélioration de l'information et des conseils à destination des lycéens de 1^{ère} et Tle, afin de mieux accompagner leur poursuite d'étude (cf. étude du Cereq (Bref n°265, juin 2009) montrant que très majoritairement, les décrocheurs ont une méconnaissance des formations supérieures et de leurs spécificités)

b- la fourniture d'une meilleure information à destination des enseignants, en particulier professeurs principaux, et conseillers d'orientation, et de manière plus ambitieuse, la mise en place d'un véritable travail collaboratif entre personnels du second degré et ceux de l'université d'Angers

c- l'accompagnement individuel de l'étudiant de 1^{ère} année pour détecter très tôt les difficultés rencontrées et organiser si nécessaire une réorientation en interne à l'université ou en externe (CPGE, STS, Ecoles ...)

d- l'amélioration de l'encadrement et de la pédagogie, en tenant compte de l'hétérogénéité des publics étudiants.

Par la mise en œuvre de son plan de réussite en premières années d'université, l'Université d'Angers s'est donc engagée dans une politique volontariste d'actions de liaison avec les lycées de son bassin naturel de recrutement (département de Maine-et-Loire (49)), d'accueil et d'encadrement des primo-arrivants.

Le présent projet avait pour but, avec les partenaires, d'améliorer et de valoriser l'information et les conseils à destination des lycéens de 1^{ère} et Tle, et de renforcer l'information à destination des enseignants et conseillers d'orientation. De manière plus ambitieuse, il s'agissait de mettre en place un véritable travail collaboratif entre personnels du second degré et ceux de l'université d'Angers.

Pour l'amélioration de l'information auprès des lycéens, un accent particulier a été mis au niveau national et international grâce à l'amélioration du descriptif de l'offre de formation (objectifs, taux de réussite, poursuite d'études, insertion professionnelle), notamment par la rénovation du site Web de l'université et par la réalisation d'un DVD « Découvrir l'université d'Angers » (joint aux versions papier du rapport). En outre, l'université d'Angers s'est fortement engagée dans le processus d'orientation active : en 2009, tous les vœux émis par les élèves sur le site Admission Post-bac (7000 en 2009, 8017 en 2010, 8172 en 2011) ont fait l'objet d'un avis circonstancié de la part des commissions de l'université. Ces conseils émis par l'université ne peuvent pas être indépendants d'actions correspondantes, coordonnées par les lycées, et il est important que l'élève soit accompagné par le lycée dans le cadre de son orientation.

Au montage du projet, un travail, toujours en cours, de suivi de cohortes d'élèves était en développement au niveau de l'Académie de Nantes, en collaboration avec le Rectorat et les 3 universités de l'Académie (intégration par filières (universitaires ou non) et types de baccalauréat, taux de passage de 1^{ère} en 2^{ème} année, réorientation en interne et en externe à l'Université, abandon d'études). Ce travail est fondamental pour étayer

l'information donnée aux lycéens, accompagner les étudiants et définir un travail en tandem lycée-université.

Le nombre de primo-entrants inscrits en 1^{ère} année de 1^{er} cycle à l'université et issus des lycées publics de Maine-et-Loire était de 1050 en 2008-2009 (30% des primo-entrants en 1^{ère} année de 1^{er} cycle à l'université d'Angers). L'effort de l'université d'Angers s'est donc porté sur ces élèves, pour lesquels la proximité géographique permet un travail en profondeur (Journées Portes Ouvertes, Immersion des lycéens dans les cours à l'université, participation aux journées d'information organisées par les lycées). Ce public présente l'avantage d'être représentatif de l'ensemble des lycées de Maine-et-Loire, de comprendre les différentes couches sociales des élèves et des familles du département, et sur différents territoires : zone urbaine (dont des zones « politique de la ville ») et zones rurales.

Concernant l'information à destination des enseignants, l'université d'Angers s'est fortement engagée dans la mise en place de relations pérennes avec les lycées de Maine-et-Loire, dans le but de coordonner des relations préexistantes, en cohérence avec les projets des établissements, grâce à la mise de binômes « ambassadeur de l'Université d'Angers dans le lycée » - « référent université dans le lycée ». Le projet avait pour but de fournir une information en tandem dans le cadre du Parcours Découverte des Métiers et des Formations (PDMF, circulaire ministérielle du 11 juillet 2008), d'actualiser le regard porté par les lycées sur l'université et vice-versa (connaissance des dispositifs pédagogiques et d'accompagnement), voire de mettre en place des pratiques pédagogiques communes dans la phase de transition lycée-université. Les lycées publics se sont en effet tournés vers l'université d'Angers pour définir le type d'actions à mettre en œuvre dans le cadre du PDMF, dans le but d'avoir une meilleure connaissance des métiers et formations, et donc d'accompagner de façon plus efficace les élèves dans leur choix d'orientation. Le territoire d'expérimentation permettait de toucher un public assez large d'enseignants du secondaire ayant une perception de l'université assez différente d'un lycée à l'autre.

Le Rectorat et l'Inspection d'Académie du Maine-et-Loire d'une part, et l'université d'Angers d'autre part, ont souhaité formaliser ces plans d'actions par la définition d'un cahier des charges pluriannuel passé entre chacun des lycées publics du Maine-et-Loire et l'université d'Angers, et validé par le Recteur et le Président de l'Université. Le pilotage Université-Inspection d'Académie 49 devait assurer à cette expérimentation son caractère pérenne, et la mise en place d'une coordination qui manquait au démarrage du projet face à un foisonnement d'initiatives.

Les lycées privés sont bien entendu engagés dans ce type d'actions, mais de façon plus disparate, une partie seulement de ces lycées s'adressant à l'université d'Angers. Ils n'ont donc pas été intégrés dans le dispositif expérimental.

Le Rectorat de l'Académie de Nantes et l'Inspection Académique du Maine-et-Loire souhaitant promouvoir l'égalité des chances et l'ambition des familles, l'université s'est engagée à mettre en place un tutorat étudiant dans la « Cordée de la Réussite ELAN 49 » en partenariat avec Agrocampus Ouest.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

L'objectif général de cette expérimentation est de mettre en place une meilleure transition lycée-université en développant une culture commune en matière d'information et de conseils sur les métiers et les formations, pour améliorer la pertinence et la cohérence

de l'information délivrée aux élèves en lycée et à l'université, et ainsi faciliter la prise de décision des élèves dans leur choix de projet professionnel et de poursuite d'études. Les actions de liaison lycée-université devraient permettre d'actualiser les connaissances des enseignants du secondaire sur les formations et filières de l'enseignement supérieur, qui ont considérablement évolué ces dernières années, dans le cadre du Plan Licence, par exemple, et donc, d'améliorer les taux de réussite et diminuer le taux d'abandon en premières années d'université (par une meilleure orientation des nouveaux bacheliers).

Le travail commun entre lycées et université devrait à terme contribuer à développer une meilleure prise en charge des nouveaux bacheliers par filière et par type de baccalauréat et à améliorer les processus de réorientation en interne et en externe à l'université.

Les actions de liaison lycée-université ont pour but de faire de l'orientation active un processus continu et inscrit dans la durée, s'appuyant sur un véritable partenariat entre établissements d'enseignement du secondaire et l'université, et dont il s'agit d'évaluer la portée.

Les objectifs opérationnels de l'expérimentation sont explicités ci-dessous.

a) Mise en place d'actions de liaison lycée-université avec les 15 lycées publics de Maine-et-Loire partenaires, selon un cahier des charges validé par le Recteur d'Académie et le Président de l'université d'Angers, et décliné pour chaque lycée. Les actions de communication, d'orientation et pédagogiques sont coordonnées par un binôme « ambassadeur de l'Université d'Angers dans le lycée » - « référent université dans le lycée ».

Les actions sont conduites en adéquation avec les caractéristiques (ex. taille, territoire) et objectifs propres à chaque lycée partenaire ; elles sont retenues prioritairement dans le cadre des Parcours Découverte des Métiers et des Formations, pour donner sens et cohérence à l'ensemble des actions conduites. Le cahier des charges définit les modalités d'organisation du travail des binômes ambassadeur-référent et les collaborations nécessaires pour aboutir aux objectifs fixés. Le travail collaboratif peut s'appuyer pour son élaboration sur les données factuelles fournies par la base de données du suivi de cohortes réalisé dans le cadre de l'évaluation de l'expérimentation.

Les actions de liaison lycée-université impliquent d'une part les enseignants et enseignants-chercheurs de l'université d'Angers, en particulier ceux impliqués dans les équipes pédagogiques des premières années, et d'autre part, des enseignants des lycées de 1^{ère} et Tle (prioritairement les professeurs principaux). Ces actions impliquent également des étudiants de l'université d'Angers engagés sous contrat étudiant, pour des actions d'information et pour des actions de tutorat de type « Cordées de la Réussite ».

b) Développement d'un travail en profondeur concernant l'orientation active et de pré-inscription sur APB. Il importe en effet que l'élève soit accompagné par les professeurs principaux, les conseillers d'orientation et l'université afin de formaliser son projet de poursuite d'études. La cohérence des conseils est primordiale. Il importe également que les commissions de l'université en charge de rendre les avis sur APB aient une interprétation correcte de l'avis émis par le lycée, et qu'en cas de préconisation différente de celle projetée par l'élève, celui-ci puisse être accompagné en tandem par son lycée et par l'université (par un entretien par exemple).

L'expérimentation intègre le fait que l'Académie de Nantes a été choisie par le Ministère comme académie pilote pour une expérimentation d'une procédure où la phase de conseils est clairement déconnectée dans le temps de la phase de pré-inscription et du rendu d'avis dans APB pour les élèves de l'Académie de Nantes. Ces élèves peuvent choisir, soit de demander conseil en novembre-décembre 2009, laissant à l'université et aux lycées

le temps d'un travail plus en profondeur avec l'élève (entretiens par exemple), soit d'obtenir le seul avis de l'université après leur pré-inscription sur APB.

c) Mise en place, dans l'expérimentation globale, d'un tutorat étudiant dans l'optique de promouvoir l'égalité des chances et l'ambition des familles, dans la « Cordée de la Réussite ELAN 49 » ; cet axe est complémentaire de l'axe précédent.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé : lycéens des 15 lycées publics de Maine-et-Loire, et principalement ceux de 1^{ère} et Tle (estimation initiale 6000/année académique), les professeurs de ces lycées et leur famille. L'intérêt du dispositif tient notamment au fait que l'ensemble des 15 LEGT de Maine-et-Loire est pris en compte, ce qui n'était pas forcément le cas dans les actions d'information menées antérieurement, et de faire en sorte que les actions soient adaptées aux caractéristiques de chaque lycée. Le projet a donc permis d'avoir un panel représentatif sur l'ensemble du Maine-et-Loire (du « gros lycée » de centre-ville au lycée « de campagne »), et le mode opératoire choisi assure donc de toucher les différentes couches sociales des élèves et des familles du département, ainsi qu'un public assez large d'enseignants du secondaire ayant des perceptions de l'université différentes.

Parmi l'ensemble des lycéens du dispositif, certains ont été sélectionnés pour des actions de tutorat de type Cordées de la Réussite pour promouvoir l'égalité des chances et l'ambition des familles (lycéens d'origine modeste et/ou issus de quartiers « politique de la ville » et/ou des secteurs ruraux éloignés). Le nombre de ces lycéens estimés initialement pour bénéficier de ces actions était de 60 lycéens. Les actions de tutorat vers ce public ciblé ne sont pas habituellement développées dans notre université.

Les universitaires impliqués dans l'expérimentation étaient pour la plupart d'entre eux déjà engagés dans des actions d'information vers les lycées. Le dispositif avait pour objectif de donner un cadre commun aux actions, de les fédérer (et donc de remédier au caractère foisonnant des actions menées précédemment) et de sortir du cadre disciplinaire que pouvaient avoir les actions précédemment menées (grâce à un échange d'informations). L'objectif était également de sensibiliser les universitaires au dispositif Admission Post-bac et aux réformes en cours dans les lycées.

Des étudiants ont été impliqués dans les actions d'informations développées spécifiquement dans le cadre de l'expérimentation, dont les actions de tutorat étudiant. Le projet a permis de mettre en place une formation de ces étudiants à la communication.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Un total de 12000 lycéens de 1^{ère} et Tle des 15 lycées publics (LEGT) de Maine-et-Loire (estimation initiale 6200/année académique) ont bénéficié des actions en 2010/11 et 2011/12. En outre, le nombre d'élèves de 1^{ère} faisant partie du dispositif et ayant bénéficié des journées d'accueil à l'université a été de 1797 en 2009/2010, 2457 en 2010/11 et 2837 en 2011/12. Pour ce qui est des actions d'immersion dans les cours de 1^{ère} année d'université (basées sur le volontariat), 200 élèves de Tle en moyenne en ont bénéficié en 2009/10, 2010/11 et 2011/12. Parmi l'ensemble des lycéens du dispositif, 25 lycéens (estimation initiale : 60 lycéens) ont été sélectionnés pour des actions de tutorat de type Cordées de la Réussite. Ces actions de tutorat ont été assurées par 12 tuteurs (étudiants de master 1) (estimation initiale : 30).

Tableau I. Public bénéficiaire de l'expérimentation

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public bénéficiaire de l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Identifiant du projet	AP1_251	Nom de la structure porteuse de projet	Université d'Angers		
	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	12000	6000	6000		12000
Adultes					
Nombre total de bénéficiaires	12000	6000	6000		

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Age		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-15 ans		
15-18 ans	12000	12000
18-25 ans		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Situation		
Elevés en pré-élémentaire		
Elevés en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT	12000	12000
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Etudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		
Actifs occupés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Niveau de formation		
Infra V		
Niveau V		
Niveau IV	12000	12000
Niveau III		
Niveau II		
Niveau I		
Sexe		
Filles		
Garçons		
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Educateurs spécialisés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

	Prévision initiale	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML. Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML. Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML.	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML.	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML.
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Départementale	Départementale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire

Remarques

Le nombre de filles et de garçons n'a pas pu être déterminé.

2.2. Analyse qualitative

Un total de 12000 lycéens de 1^{ère} et Tle des 15 lycées publics de Maine-et-Loire (estimation initiale 6200/année académique) ont bénéficié des actions en 2010/11 et 2011/12.

L'équipe opérationnelle (ambassadeurs et référents) a été mise en place et informée sur le dispositif grâce à des réunions impliquant le porteur de projet et l'Inspection d'Académie 49. Des réunions annuelles ont eu lieu, dès le démarrage du projet, réunissant l'ensemble des intervenants (Instances académiques, ambassadeurs, référents, équipes de direction des lycées). La mise en place des actions s'est faite grâce à des réunions entre ambassadeurs et référents. L'information a ensuite été relayée dans les lycées auprès des enseignants, dont les professeurs principaux. Les prescripteurs auprès des jeunes ont donc été les référents dans les lycées, ainsi que les autres enseignants, dont les professeurs principaux.

Le caractère expérimental du projet, en reconnaissant l'investissement des acteurs de l'équipe opérationnelle, a permis de sensibiliser et de mobiliser les universitaires et les enseignants dans les lycées. La mise en place du dispositif représentant un supplément de travail, il n'est sûr qu'elle aurait été possible en dehors de ce cadre expérimental.

L'expérimentation a permis de mettre en évidence, chez les lycéens, un manque de connaissances sur les évolutions récentes de l'université (ex. nouvelles modalités d'accueil des étudiants, professionnalisation), situation pouvant en partie expliquer une appréhension des lycéens vis-à-vis de l'entrée à l'université (une proportion non négligeable du public préférant passer des filières courtes d'études supérieures, et envisageant la venue à l'université comme un prolongement de cette première étape). Le besoin de changements des représentations de l'université est donc apparu de façon évidente grâce à l'expérimentation.

L'expérimentation a également permis de mettre en évidence une méconnaissance, chez les universitaires, des réformes en cours dans les lycées, et de l'évolution récente des pratiques pédagogiques. Le fait d'envisager un travail commun sur les pratiques pédagogiques dans la phase de transition lycée-université semble donc tout à fait pertinent.

Les objectifs quantitatifs visés initialement pour ce qui est des actions de tutorat de type Cordées de la Réussite (60 lycéens bénéficiant d'actions de tutorat assurées par 30 étudiants) n'ont pas été atteints. En effet, le nombre de lycéens sélectionnés par les équipes pédagogiques dans les lycées (proviseurs adjoints et/ou une équipe d'enseignants) a été inférieur (25) aux prévisions. Cela est sans doute en partie dû au fait que les lycées étaient déjà engagés dans des actions de tutorat avec d'autres partenaires, et qu'il leur était difficile de mettre en place un nouveau partenariat. En effet, la mise en place du tutorat présente un aspect chronophage. Le fait que les lycées « Cordées de la réussite » soient dans différentes zones géographiques induit une hétérogénéité dans la forme de tutorat mis en place.

3. Bénéficiaires indirects

3.1. Statistiques descriptives

Les bénéficiaires indirects du dispositif correspondent aux 980 enseignants de 1^{ère} et Tle des 15 LEGT de Maine-et-Loire, aux familles des lycéens et aux étudiants impliqués dans les actions d'information. Aucune estimation n'avait été faite lors du montage du projet de ces 2 derniers groupes de bénéficiaires indirects, exceptés pour les étudiants impliqués dans des actions de tutorat dans le cadre de la « Cordée de la Réussite ELAN 49 » (estimation : 30 étudiants).

Pour ce qui est enseignants et des familles des lycées, il est difficile d'estimer le nombre exact ayant participé au dispositif, mais il ressort clairement que ce sont les 2 groupes auprès desquels il a été le plus difficile de développer des actions.

Pour ce qui est des étudiants, 44 (17 en 2010/2011, 27 en 2011/2012, pour une capacité d'accueil maximale de 30 étudiants/année universitaire) ont suivi l'UEL « engagement étudiant : liaison lycée-université » (aucune estimation n'avait été faite au démarrage du projet) et 12 étudiants se sont engagés dans des actions de tutorat dans le cadre de la « Cordée de la Réussite ELAN 49 » (pour 30 estimés initialement).

3.2. Analyse qualitative

La prescription auprès des enseignants du secondaire (dont les professeurs principaux) et des parents a impliqué les équipes de direction des établissements et les référents, avec des difficultés à mobiliser cette partie du public. Comme dans le cas des lycéens, l'expérimentation a permis de mettre en évidence un manque de connaissances sur les évolutions récentes de l'université chez les enseignants et les familles, ce qui contribue sans aucun doute à freiner l'entrée à l'université immédiatement après le bac. L'expérimentation a donc permis de mettre en évidence le caractère primordial du besoin de changement des représentations de l'université pour cette partie du public, auprès de laquelle il a donc pourtant été difficile de mettre en place des actions.

De ce fait, la mise en place des actions vers les enseignants et les familles a donc été très hétérogène selon les lycées. Toutefois, on constate globalement une évolution positive au cours de l'expérimentation, qui se traduit par une augmentation du nombre d'enseignants intéressés par le dispositif dans les lycées et une augmentation du nombre d'interventions auprès des parents. Un autre indicateur est le nombre important d'enseignants du secondaire (80) ayant participé à la réunion d'échanges enseignants/universitaires du 15 juin 2012. Cette évolution est sans doute en partie due au caractère expérimental du projet, et au fait que la mise en place des actions fait appel à une réelle concertation entre universitaires et enseignants du secondaire, et n'est pas perçue comme une prescription de la part de l'université.

Le nombre d'étudiants impliqués dans le tutorat « Cordée de la Réussite ELAN 49 » a été inférieur aux prévisions (12 étudiants pour 30 estimés initialement). Cela est en partie dû au fait que 25 lycéens (au lieu des 60 estimés initialement) ont été sélectionnés dans les lycées. En outre, la mise en place du tutorat s'est révélée complexe et chronophage : la mobilisation des étudiants s'est avérée difficile en raison du manque de personnes ressources dans certaines composantes universitaires (dans les cas de demandes concernant un profil d'étudiant précis. Le recours à différents modes de recrutement des tuteurs n'a pas permis de résoudre complètement ces difficultés) et il a été compliqué de faire coïncider les profils et les emplois du temps des tuteurs avec ceux des lycéens. Enfin, il est essentiel de développer les actions en début d'année académique, car les tuteurs sont moins disponibles au second semestre de l'année universitaire, et la planification tardive des actions a parfois eu un effet démobilisateur. Le fait d'avoir développé les actions de tutorat « à la carte » pour chaque lycée est sans aucun doute essentiel pour l'efficacité des actions (voire même leur mise en place, il semble en effet difficilement envisageable d'appliquer un même modèle à l'ensemble des lycées), mais cela entraîne une lourdeur d'organisation et accentue le caractère chronophage pour les enseignants du secondaire et universitaires impliqués.

Un nombre important d'étudiants se sont déclarés intéressés par l'intégration dans le dispositif « liaison lycées-université ». Si cette implication n'est pas nouvelle à l'université, le dispositif a permis, notamment grâce aux bilans réalisés avec les étudiants, de mieux

comprendre leurs motivations et les bénéfices qu'ils pouvaient retirer de leur participation aux actions d'information. Ils ont bien conscience de la spécificité de leur discours par rapport à celui d'enseignants, du lien générationnel qui existe avec les lycéens et de la relation de confiance qui peut s'établir. D'une façon générale, la volonté de rendre service aux jeunes et de contribuer à mieux faire connaître leur université est un élément moteur de leur engagement. Certains ont participé au dispositif en raison des difficultés qu'ils ont rencontrées dans leur propre parcours. D'autres, au contraire, qui ont bénéficié de ce type de témoignage, souhaitent à leur tour contribuer au choix d'études de lycéens. D'une façon générale, l'intégration du dispositif est perçue comme valorisante par les étudiants ; elle leur permet d'améliorer leur propre connaissance de leur établissement et des filières. Certains étudiants mentionnent enfin que cet engagement les fait réfléchir sur leur propre parcours, et en général les conforte dans leur choix d'études. L'analyse de la participation des étudiants sur 2 années universitaires a toutefois montré qu'il était sans doute préférable de n'impliquer les étudiants qu'à partir de la 2^{ème} année du cursus universitaire. Certains étudiants de 1^{ère} année semblent en effet manquer de recul par rapport à leur parcours.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre :

1. Préparation du projet

Le début de l'année civile 2010 a été consacré à la structuration du dispositif :

- mise en place du comité de pilotage du projet et recrutements prévus, notamment d'une chargée d'études statistiques, dont la mission était de mettre en place les outils d'aide à la formalisation des projets et de mesure de l'impact des actions menées

- mise en place de l'équipe opérationnelle : désignation des binômes « ambassadeur de l'université d'Angers dans le lycée » (enseignants et enseignants-chercheurs de différentes composantes de l'université) - « référent université dans le lycée » (enseignants dans le lycée, le plus souvent). Un fichier de personnes ressources universitaires pour des interventions dans les lycées et des échanges pédagogiques avec les enseignants du secondaire a également été constitué. Les ambassadeurs sont issus des différentes composantes de l'université, ce qui a permis de mettre en place, de façon progressive au cours de l'expérimentation, un véritable réseau, qui recouvre, avec le groupe des intervenants, l'ensemble des composantes universitaires et des services communs (ex. SUIO-IP (Service Universitaire d'Information et d'Orientation-Insertion Professionnelle), bibliothèque universitaire, SUAPS (Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives). Ceci représente une avancée par rapport au fonctionnement antérieur (foisonnement des initiatives, impossibilité de répondre à certaines demandes des lycées) et a permis de remédier au caractère disciplinaire des interventions des universitaires.

L'équipe opérationnelle et le comité de pilotage (à l'exception de l'évaluateur) ont été réunis le 5 Mars 2010 pour une présentation du projet, une prise de contact entre ambassadeurs et référents et une mise en route du pilotage des actions par le binôme de chaque lycée. Cette réunion a été renouvelée chaque année et a abouti à la mise en place d'une réunion annuelle « liaison lycées-université » (22/03/2011 et 24/05/2012), qui rassemble l'équipe opérationnelle, le comité de pilotage (en 2012), ainsi que des directeurs de composantes et membres des services communs de l'université, des membres d'équipe de direction des lycées partenaires et des personnes des CIO. Ces réunions sont l'occasion de faire un bilan des actions menées et du fonctionnement du dispositif « liaison lycées-

université » pour l'année académique en cours, et d'évoquer les perspectives pour l'année suivante. Elles se sont révélées essentielles pour le fonctionnement du dispositif car elles permettent d'échanger sur les pratiques, d'évoquer les difficultés rencontrées et les solutions à y apporter, ce qui représente une avancée par rapport au fonctionnement antérieur, pour l'ensemble des partenaires.

- rédaction du cahier des charges, qui a pris la forme d'une charte « liaison lycées-université » (outil n°1, en pièce jointe) qui a été signée par le Recteur de l'Académie de Nantes et le Président de l'Université d'Angers, le 8 Septembre 2010. La charte décrit le mode de pilotage du projet, la composition de l'équipe opérationnelle, les modalités de fonctionnement et les moyens de communication. Le 2^{ème} élément du cahier des charges est la déclinaison de la charte, pilotée par le binôme ambassadeur-référent pour chaque lycée partenaire, en fonction de ses caractéristiques. Le projet permis à la fois de structurer les actions d'informations, grâce à la charte, tout en tenant compte, grâce à la déclinaison par lycée, de tenir compte des particularités de chaque lycée. Ceci constitue une originalité et une avancée par rapport aux actions menées précédemment et en dehors du projet, qui peuvent présenter un caractère foisonnant.

L'expérimentation a fait l'objet de communiqués de presse, notamment lors de la signature de la charte. La signature lors d'une manifestation publique à laquelle les acteurs ont été conviés a contribué à faire connaître les objectifs du dispositif : renforcer la cohérence de l'information délivrée aux élèves et aux familles de la part des lycées et de l'université sur les métiers et les formations de l'université qui y conduisent, dans le but de faciliter l'élaboration du projet de formation et de poursuite d'études des élèves. Cela a également permis de rassurer les différents partenaires sur le fait que le dispositif n'avait pas pour but de recruter des étudiants à l'université (aux dépens d'autres formations du supérieur). Le protocole d'action a été diffusé à d'autres universités, à leur demande.

2. Mise en œuvre du projet

Les années académiques 2010/2011 et 2011/2012 ont permis de mener l'expérimentation en régime normal, c'est-à-dire de mettre en place des actions d'information sous le pilotage du binôme ambassadeur-référent, selon un calendrier proche pour tous les lycées :

- prévision des actions à la fin de l'année académique précédente, en déclinaison de la charte

- finalisation du contenu et du planning des actions à la rentrée de l'année académique, en fonction des échéances au lycée (notamment celles d'Admission Post-bac) et universitaires (ex. Journées Portes Ouvertes).

- réalisation des actions d'informations, principalement entre octobre et février. Une anticipation des actions a été notée en 2011/2012 par rapport à 2010/2011 (où elles étaient concentrées entre décembre et mars), ainsi qu'une intensification des actions vers les lycéens de 1^{ère}. La réalisation des actions a impliqué l'intervention de l'ambassadeur auprès du lycée, ainsi que des intervenants du réseau universitaire (ambassadeurs d'autres lycées, enseignants, personnels des services communs) et d'étudiants (dont certains ont reçu une formation dans le cadre du dispositif). La mise en place d'un réseau dans le cadre de l'expérimentation a donc permis de mener dans de meilleures conditions les actions d'informations.

- à la fin de l'année académique, bilan des actions et prévisions des actions pour l'année académique suivante

La mise en œuvre des actions a donc mobilisé les binômes ambassadeurs-référents tout au long de l'année académique.

Les actions d'informations ont pris différentes formes :

- interventions d'universitaires et d'étudiants lors de réunions parents-enseignants ou de forums formation-métiers organisés dans les lycées (présentation de l'université et des filières) (fig. 1, support fourni en pièce jointe). Une attention particulière est portée aux évolutions récentes de l'université (ex. conditions d'accueil des nouveaux étudiants et Plan Réussite en Licence, professionnalisation, fig. 2).

- accueil des lycéens des lycées partenaires à l'université

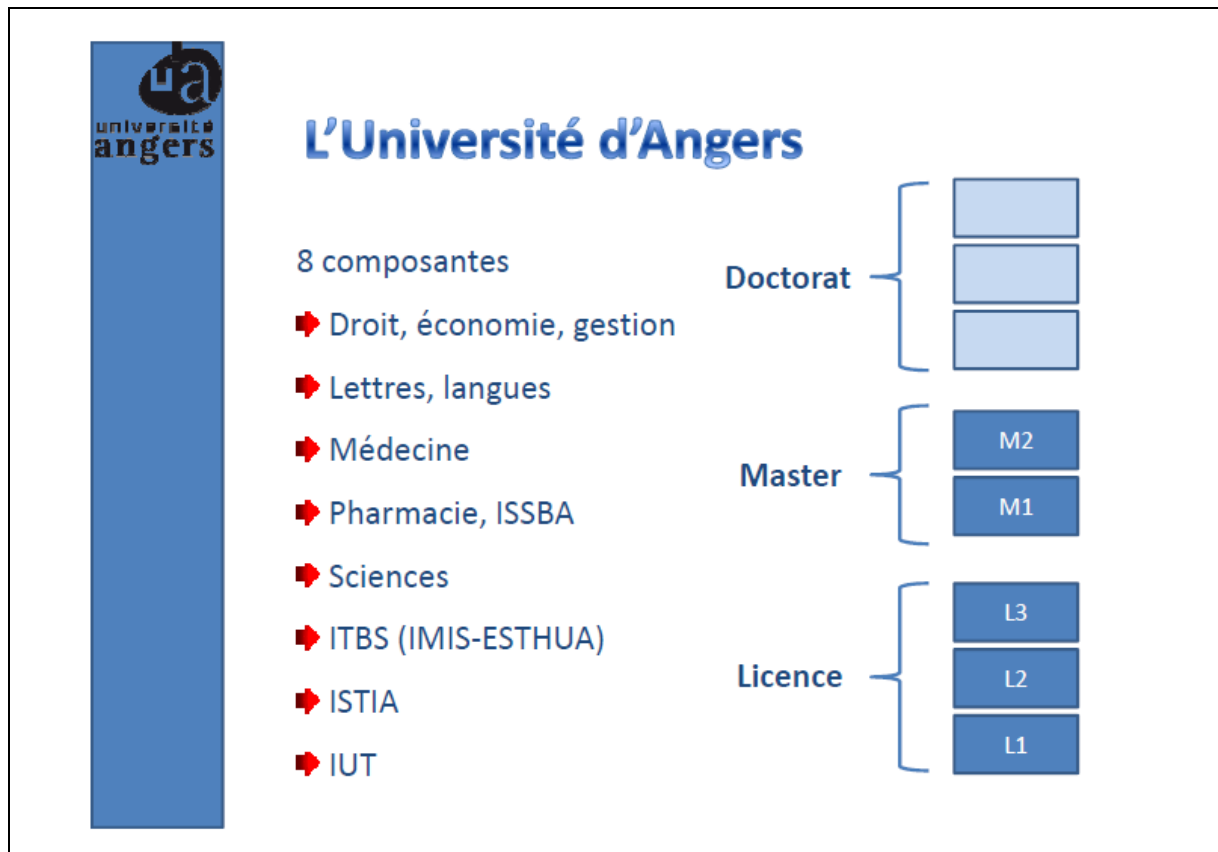


Figure 1. Diapositive extraite du support de présentation des composantes universitaires et du cursus LMD (Licence, Master, Doctorat) (fourni en pièce jointe)

Le droit a de l'avenir, le juriste aussi

Une large gamme de débouchés

- **Les professions libérales** (avocat, notaire)
- **Les métiers de l'entreprise** (juriste d'entreprise, d'affaires, juriste spécialiste du droit social...)
- **Les carrières de la fonction publique nationale** (concours catégorie A: fonction publique d'Etat, territoriale, hospitalière)
- **Les métiers de la justice** (magistrat, avoué, greffier, huissier, protection judiciaire de la jeunesse...)
- **Les métiers de la police et de la sécurité** (commissaire ou inspecteur de police, gendarmerie, secteur pénitentiaire ...)
- **Les carrières de l'Union européenne** (fonction publique)
- **Les carrières des organisations internationales**
- **Les secteurs connexes** : banque, finances et assurances, immobilier, journalisme juridique et documentation juridique...

1



Figure 2. Diapositive extraite du support de présentation des débouchés de la filière « Droit »

Ces actions, spécifiques de l'expérimentation, ont été l'occasion de sensibiliser les lycéens, les enseignants et les parents, aux actions plus générales qui ont lieu à l'université d'Angers :

- accueil des élèves de 1^{ère} à l'université (organisé par le SUIO-IP en mars-avril). Le nombre de lycéens issus des lycées partenaires et accueillis dans ce cadre a progressé au cours de la période expérimentale (1797 en 2009/2010, 2457 en 2010/11 et 2837 en 2011/12), notamment grâce à une amélioration des conditions d'accueil (ex. dédoublement des journées d'accueil, prise en compte du temps de transport pour les lycées ruraux)

- Journées Portes Ouvertes de l'université (février-mars) avec l'emploi de tuteurs étudiants recrutés et formés aux actions d'information et de conseil, et la participation d'étudiants de l'UEL (Unité d'Enseignement Libre) « engagement étudiant : liaison lycée-université ».

- immersion des lycéens de Tle dans les cours de 1^{ère} année (dispositif « M'essayer, c'est m'adopter », 259 lycéens en 2009, 275 en 2010, 131 en 2011)

Au cours des 2 années d'expérimentation, l'appropriation des méthodes et objectifs de l'expérimentation par les différents intervenants a progressé, ce qui a facilité la mise en œuvre des actions au cours de la 2^{ème} année d'expérimentation (2011/2012). Le suivi des actions menées a été réalisé grâce à la fourniture, par les binômes ambassadeurs-référents, de fiches de synthèse des actions. La forme des fiches a été simplifiée au cours de l'expérimentation : suite à la première année d'expérimentation, les différentes actions menées ont été listées (outil n°2), et une fiche plus synthétique a été élaborée (outil n°3, en pièce jointe). Cette fiche, qui constitue de 2^{ème} élément du cahier des charges évoqué dans le projet, permet non seulement pour chaque binôme ambassadeur-référent d'avoir une

liste exhaustive des actions menées, mais aussi de choisir et de planifier rapidement les actions pour le lycée qui le concerne. La compilation des projets par lycée dans le livret « liaison lycée-université » (outil n°4, en pièce jointe) et sur la base de ressources numériques « liaison lycée-université » (outil n°5) permet aux ambassadeurs de consulter à tout moment les projets pour l'ensemble des lycées. Le rapport Admission Post-bac (outil n°6, en pièce jointe) (où chaque lycée est à même de voir statistiquement le cheminement des élèves, depuis l'expression de leurs vœux, jusqu'à leur inscription finale et leur réussite au bout d'un an dans la filière choisie à l'université) élaboré par la Chargée d'études en statistiques, a contribué à l'élaboration des actions.

Une enquête de satisfaction, sous forme de questionnaires (outil n°7), menée auprès des ambassadeurs et référents au début de l'année civile 2011, sur préconisation du comité de pilotage, a révélé que le dispositif était globalement bien perçu dans les lycées partenaires, mais elle a également mis en évidence des difficultés de fonctionnement dans certains binômes ambassadeurs-référents. Cette enquête a permis d'identifier des cas de démissions dans le binôme, et donc d'y remédier, dans la plupart des cas, par des remplacements. D'une façon plus générale, cette enquête, ainsi que les échanges au cours des réunions d'ambassadeurs organisées 3 fois par année académique, ont mis en évidence des difficultés de planification et d'organisation des actions, en raison, soit d'une difficulté à mobiliser le référent ou l'ambassadeur, soit d'une difficulté à mobiliser les intervenants du lycée ou de l'université non directement impliqués dans le dispositif, soit d'un changement dans le binôme ambassadeur-référent. Le manque de pérennité dans le binôme ambassadeur-référent est en effet évoqué par les différents acteurs comme une difficulté majeure dans le fonctionnement du dispositif. Cette particularité du dispositif peut donc constituer une faiblesse, en cas d'indisponibilité d'un des membres du binôme, et il importe d'être vigilant sur l'animation du dispositif et sur le suivi d'une démarche qualité.

Il a été observé au début du projet que les membres des binômes avaient parfois des difficultés à se détacher de leur discipline pour développer des actions d'ordre général et de coordination en matière d'information et d'orientation. Les réunions régulières, les échanges de supports de communication et les échanges de pratiques ont permis de remédier à ces difficultés.

Les enseignants du secondaire et les parents sont les publics vers lesquels il a été le plus difficile de développer des actions. Toutefois, au cours du déroulement de l'expérimentation, 2 réunions regroupant des enseignants du secondaire et des universitaires ont été organisées conjointement par l'université, l'animateur du bassin d'Angers (proviseur de lycée) et une inspectrice régionale. La première (21/04/11) a réuni une vingtaine d'enseignants et proviseurs des lycées du bassin d'Angers, et une vingtaine d'enseignants de l'université ; elle a permis d'initier un travail d'échanges sur les évolutions récentes de l'accueil des étudiants et des pratiques pédagogiques à l'université. La 2^{ème} rencontre (15/06/12), lors de la phase d'achèvement du projet, a réuni 80 enseignants du secondaire et 40 universitaires, pour des échanges disciplinaires sur les contenus et les modalités d'enseignement en lycée et dans les premières années d'université. Ces rencontres ne se situaient pas exactement dans le périmètre de l'expérimentation puisqu'elle était limitée au bassin d'Angers, qu'elle ne réunissait pas seulement des participants l'équipe opérationnelle de l'expérimentation, mais elle a permis d'impulser un travail qui se poursuivra en 2012/2013, et qui devrait être étendu à l'ensemble des lycées partenaires de l'expérimentation.

Au cours des 2 années académiques d'expérimentation, l'implication d'étudiants dans le dispositif a progressé. En effet, 44 étudiants ont été formés aux actions d'informations dans le cadre de l'UEL (Unité d'Enseignement Libre) « engagement étudiant : liaison lycée-université » (17 en 2010/2011, 27 en 2011/2012) (fiche de la formation en pièce jointe). La mise en place de cette formation a nécessité l'élaboration d'un espace numérique « UEL liaison lycées-université » (outil n°8) pour faciliter la communication avec les étudiants, issus des différentes composantes de l'université. L'exercice pratique d'information auprès des lycéens et de leur famille s'est déroulé au cours des Journées Portes Ouvertes de l'université, à l'issue desquelles les étudiants ont rédigé un rapport, dans lequel ils ont fait un bilan de leur participation aux JPO et de leur formation à la communication. En outre, ils sont intervenus dans des actions d'informations au cours de l'année 2011/2012, soit spécifiquement développées dans le cadre de l'expérimentation (forum organisé dans un lycée et déjeuner avec des lycéens), soit dans des actions plus générales (CALEP, salon départemental de l'orientation (dont table ronde organisée par le CIO)). La validation de cette UEL a fourni aux étudiants des crédits (ECTs, European Credits Transfert System). La spécificité des interventions de ces étudiants par rapport aux actions menées hors du cadre expérimental tient à la formation qu'ils ont reçue, et à la préparation des actions d'information, essentielles pour le bon déroulement des actions et pour que l'expérience soit valorisante pour l'étudiant. Il est également important de prévoir une étape de bilan avec les étudiants, notamment pour identifier les difficultés éventuellement rencontrées, et y remédier. Une liste des étudiants ayant validé l'UEL et souhaitant poursuivre les actions d'information a été constituée (outil n°9). Cependant, il importe, avant d'intégrer dans les étudiants dans le dispositif, de mettre en place des moyens de vérifier qu'ils ont suffisamment de recul par rapport à leur propre parcours (ce qui a conduit par exemple à proposer l'accès à l'UEL uniquement aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} années du cursus universitaire pour 2012/2013).

La mise en place du tutorat étudiant dans l'optique de promouvoir l'égalité des chances et l'ambition des familles dans le cadre de la « Cordée de la Réussite ELAN 49 » n'a pas été réalisée selon le planning prévu initialement. Une réflexion a été menée en 2010/2011 pour mettre en place une équipe opérationnelle (personnes-ressources dans les différentes composantes (ambassadeurs, notamment) et services universitaires), recenser le nombre de tuteurs étudiants potentiels dans les différentes composantes et formaliser des propositions d'actions (reprises dans le livret « liaison lycée-université », outil n°4), qui ont été transmises aux lycées au début de l'année académique 2011/2012, *via* l'Inspection Académique 49. La préparation de ces actions a bénéficié des échanges avec les différents partenaires dans le cadre des réunions régulièrement organisées par l'Inspection d'Académie 49, et lors d'une matinée de colloque intitulée « Qu'est-ce-que la réussite ? » (11/05/2011, organisée par l'Observatoire du Changement Social à la Maison des Sciences Humaines de l'université d'Angers).

Les actions de tutorat ont été développées au cours de l'année 2011/2012, grâce notamment à l'identification de personnes ressources dans les différentes composantes universitaires. Elles ont porté sur l'information des lycéens sur l'université et la vie universitaire (de façon plus spécifiques sur certaines composantes, en fonction des demandes) et sur l'ouverture culturelle. Le tutorat a été individuel ou collectif, en fonction de la demande des lycées. Là encore, le contenu des actions a été élaboré en concertation avec le lycée concerné, en tenant compte de sa typologie. Les tuteurs ont suivi une formation, pour partie mutualisée avec l'UEL « engagement étudiant : liaison lycée-

université ». Outre les difficultés de mobilisation des étudiants, il a été compliqué de faire coïncider les emplois du temps des lycéens et des tuteurs pour les actions de tutorat étudiant. Enfin, dans certains cas, des étudiants ont été mobilisés et formés pour répondre à des demandes de tutorat de la part des lycées, mais qui n'ont pas eu de suite. Cela a sans doute été en partie dû au fait que les lycées étaient déjà engagés dans des actions avec d'autres établissements partenaires, mais cela a eu un effet démobilisateur sur les étudiants. L'offre d'actions proposées par l'université était volontairement large pour pouvoir répondre aux différents types de demandes. Toutefois, un recentrage des propositions sur quelques actions (ex. accompagnement individualisé lors des Journées Portes Ouvertes, participation à des événements culturels) permettrait peut-être de mieux identifier des dates-clés dans l'année, et d'alléger la préparation des actions.

Enfin, les retours des lycéens et tuteurs sont positifs, mais une analyse de l'impact du tutorat sur l'évolution du projet de poursuite d'études des élèves n'a pas pu être réalisée, faute de données exploitables. En effet, aucune réponse n'a été obtenue pour les questionnaires qui ont été distribués aux lycéens à l'issue des actions. La rédaction d'une charte du tutorat, en cours dans le cadre d'un groupe de travail animé par l'Inspection Académique 49, devrait contribuer à encadrer le tutorat et à remédier à ce manque d'évaluation.

3. Achèvement du projet

La réunion annuelle « liaison lycée-université » qui s'est déroulée à l'université le 24/05/2012 a permis de faire un bilan des actions menées dans le cadre de l'expérimentation. Au cours de cette réunion, la bonne perception du projet par les différents partenaires a été rappelée. Un constat de changement des représentations de l'université dans les différents publics touchés a été fait. Le rôle essentiel des binômes ambassadeurs-référents a été souligné. En effet, les actions ne sont pas perçues comme uniquement préconisées par l'université, mais sont issues d'un travail mené conjointement par les intervenants du secondaire et les universitaires. Cette réunion a mis en évidence que les changements dans l'organisation des actions d'information auprès des lycéens et des modalités du dispositif étaient globalement bien assimilées par les participants, et l'ensemble des partenaires ont affirmé la nécessité de pérenniser le projet après la fin de la période expérimentale, en continuant d'y associer des étudiants formés.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Université d'Angers	établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel	<ul style="list-style-type: none">- porteur du projet- pilotage du projet- mobilisation des ambassadeurs- développement des actions- tutorat Cordée ELAN 49
Inspection d'Académie 49	Partenaire académique	<ul style="list-style-type: none">- pilotage du projet- préconisation auprès des lycées- Actions Cordée ELAN 49- mobilisation des référents
Lycées publics de Maine-et-Loire	Etablissements d'enseignement secondaire	<ul style="list-style-type: none">- mobilisation des référents- préconisation auprès des lycéens, enseignants, familles- lycées Cordée ELAN 49
Laboratoire ESO-CARTA et GRANEM de l'université d'Angers	Unités Mixtes de Recherches	<ul style="list-style-type: none">- évaluation
Rectorat de l'Académie de Nantes	Partenaire académique	<ul style="list-style-type: none">- Cordée ELAN 49
Agrocampus Ouest	Ecole d'ingénieurs	<ul style="list-style-type: none">- Cordée ELAN 49

Région Pays de la Loire	Collectivité publique	- information auprès des lycées - accompagnement budgétaire des lycées en matière de logistique - Cordée ELAN 49
AFEV	Association	- Cordée ELAN 49

Le pilotage de l'ensemble du projet a fait l'objet d'un partenariat entre l'université d'Angers et l'Inspection Académique 49. Le partenariat entre l'université d'Angers et les lycées a fonctionné grâce à l'équipe opérationnelle (travail commun des ambassadeurs et référents, réunions 3 fois/année académique de l'ensemble des ambassadeurs afin de produire des points d'étapes, sous la responsabilité de la chargée de mission liaison lycées-université et du porteur de projet) et une réunion annuelle, regroupant tous les binômes ambassadeurs-référents et les équipes de direction des lycées. Les réunions des ambassadeurs et les réunions annuelles ont été perçues comme très bénéfiques. Par exemple, lors des réunions annuelles, un bilan des actions menées a été présenté de façon conjointe par des binômes ambassadeurs-référents. Les questionnaires de l'enquête de satisfaction auprès des ambassadeurs et référents (outil n°7) ont été élaborés conjointement par l'université et l'Inspection Académique 49. Les fiches synthétiques de description des actions ont constitué un moyen de recenser de façon concise les actions menées.

La coordination des binômes ambassadeurs-référents et l'assimilation des méthodes et objectifs de l'expérimentation par l'ensemble des intervenants ont en outre été facilitées par la mise en place de différents outils de pilotage :

- le livret « Liaison Lycées-Université » (outil n°4) réalisé, pour le comité de pilotage et pour le comité opérationnel, au début du 1er semestre de l'année civile 2011 et remis à jour au cours de l'expérimentation par la chargée d'études en statistiques, la coordinatrice ambassadeurs-référents et la chargée de mission liaison lycées-université. Ce livret rassemble des éléments sur l'expérimentation (charte, actions par lycée, actions de tutorat étudiant proposées) et sur l'évaluation (objectifs et calendrier de l'évaluation)

- la base de ressources commune et l'espace dédié (outil n°5), hébergés par l'université et modérés par la coordinatrice ambassadeurs-référents, (mis en place en Septembre 2010), pour le comité de pilotage et le comité opérationnel, qui a permis le dépôt de ressources communes pour l'information auprès des lycées, ainsi que le dépôt de documents liés à l'évaluation du projet

- le rapport Admission Post-bac (outil n°6) (où chaque lycée est à même de voir statistiquement le cheminement des élèves, depuis l'expression de leurs vœux, jusqu'à leur inscription finale et leur réussite au bout d'un an dans la filière choisie à l'université) élaboré par la Chargée d'études en statistiques, et diffusé à l'ensemble des intervenants du projet, a fourni un tableau de bord opérationnel.

L'évaluation est co-dirigée par les Laboratoires ESO-CARTA et GRANEM de l'Université d'Angers. L'évaluation proposée dans le cadre du présent projet pourrait compléter les données fournies par une enquête sur les conditions de vie étudiante, dirigée par le CARTA (Centre Angevin de Recherche sur les Territoires et l'Aménagement), et qui a été menée entre 2008 et 2011 auprès des étudiants de 1^{ère} et 3^{ème} année de Licence. L'évaluateur, intégré dans le comité de pilotage, a eu accès à l'ensemble de l'expérimentation, en particulier à son calendrier. Les phases d'évaluation ont été adaptées au calendrier des actions d'expérimentation. L'évaluateur est également intervenu comme conseil sur l'expérimentation elle-même, afin d'assurer la cohérence entre le protocole d'évaluation et les actions expérimentales.

En outre, la chargée d'études en statistiques a assuré un lien permanent entre l'expérimentation et l'évaluateur, excepté au cours du 1^{er} semestre 2012, où la personne chargée du pilotage de l'évaluation a intégré l'équipe de direction de l'université. Compte tenu de la charge de travail de l'évaluateur, sa disponibilité a été difficile à gérer, notamment dans la dernière partie de l'expérimentation. La chargée d'études en statistiques a établi, sous la coordination de l'évaluateur, des bases de données utiles pour le travail quantitatif lié à Admission Post-bac (outil n°6), et qui servent pour partie à l'élaboration des rapports Admission Post-bac, éléments moteurs dans la définition des actions elles-mêmes.

Ce projet a permis le renforcement de partenariats institutionnels préexistants :

- au plan académique : concertation entre lycées *via* l'Inspection d'Académie 49 (tout au long du projet, et notamment grâce aux réunions annuelles Liaison Lycée-Université, 22/03/11 et 24/05/12) et les rencontres entre enseignants des lycées du bassin d'Angers, et universitaires (21/04/11 et 15/06/12)

- au plan Régional : concertation et accompagnement entre le comité de pilotage, le Rectorat d'Académie (SAIO notamment) et la Région des Pays de la Loire (information de la Région auprès des lycées par une diffusion des « fiches de programmes d'actions éducatives », accompagnement budgétaire des lycées en matière de logistique). Plus généralement, les actions développées dans le cadre de l'expérimentation et leurs évaluations ont été communiquées à la Région Pays de la Loire comme éléments de réflexion pour le prochain Schéma Régional des Jeunesses (SRJ 2011-2014).

L'expérimentation a donc renforcé les liens avec les services rectoraux (observatoire, SAIO), mais aussi Régionaux.

Ce projet a également permis de créer et renforcer des partenariats opérationnels :

- en interne à l'université, le projet a contribué à structurer les actions d'information entre les acteurs : composantes de l'université, SUIO-IP, service communication, bibliothèque universitaire. Un véritable réseau « liaison lycée-université » s'est ainsi créé au sein de l'université.

- entre ambassadeurs et référents. Certains ambassadeurs et/ou référents étaient engagés précédemment dans des actions d'information auprès des lycéens. Leur intégration dans l'équipe opérationnelle a renforcé le partenariat. Les réunions des ambassadeurs tout au long du projet ont permis de faciliter la mise en place des partenariats (par un partage d'expérience avec les autres binômes).

La mise en œuvre des actions de tutorat de type « Cordée de la Réussite ELAN 49 » s'est faite en partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Nantes, l'Inspection d'Académie 49, les lycées impliqués, Agrocampus Ouest, l'AFEV et la Région Pays de la Loire.

La relation avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et son Directeur régional adjoint, M. F. Laco, a été régulière tout au long du projet (participation du porteur de projet, de la chargée de mission « liaison lycée-université » et de la chargée d'études statistiques aux réunions organisées au plan national et régional). En outre, le porteur de projet et l'évaluateur ont participé à une table ronde organisée à Nantes le 29 avril 2010 en présence du Ministre Daubresse, à une réunion avec Mr Laco et Mr Roparz le 27/01/11 à la DRJCS de Nantes et à une journée d'entretien dans le cadre de la mission conjointe de l'Inspection Générale des Finances (IGF) et de l'Inspection Générale de la Jeunesse et des Sports (IGJS) d'évaluation du Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse le 28/02/12 à Nantes.

Les partenariats ont donc été mis en place comme prévu initialement lors du montage du projet. Toutefois, la dynamique partenariale a été ralentie au cours du 1er semestre de l'année civile 2012, en raison de la tenue des élections pour la Présidence de l'université en janvier-février 2012, qui a entraîné un changement de l'équipe en place, en particulier l'équipe des vice-présidents. Cela s'est traduit essentiellement en difficultés dans le pilotage du projet.

Enfin, si l'intérêt du dispositif est reconnu par l'ensemble des participants, certaines actions (ex. actions de tutorat dans le cadre de la « Cordée de la Réussite ») ont été mises en œuvre avec un retard par rapport au calendrier prévu pour l'expérimentation en raison d'une surcharge de travail des partenaires, les enseignants de l'université étant engagés dans des réformes majeures et une évaluation de l'établissement par l'AERES, les enseignants des lycées dans la mise en place de la réforme des lycées. L'aspect chronophage du dispositif doit donc être pris en compte dans le cadre d'une généralisation.

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	92.4 %
Cofinancements extérieurs à la structure	7.6 %
Autofinancement	0

Les cofinancements extérieurs ont été apportés par la Région Pays de la Loire pour la « Cordée ELAN 49 ».

C. Pilotage de l'expérimentation

Le projet a été piloté conjointement par l'Inspection d'Académie 49 et le porteur de projet, l'Université d'Angers, dans le but d'assurer à cette expérimentation un caractère pérenne, et la mise en place d'une coordination qui manquait face à un foisonnement d'initiatives dans le domaine de l'information auprès des lycées.

Le comité de pilotage du projet est composé de 2 représentants de l'Inspection d'Académie 49 (Inspectrice d'Académie et Inspecteur d'Information et l'Orientation), du porteur de projet (Vice-Président de l'Université, Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire), de l'évaluateur du projet, d'un proviseur de lycée partenaire, de la chargée d'études statistiques et la chargée de mission liaison lycées-université. Le comité de pilotage s'est réuni tous les 2 mois environ en 2010, tous les 4 mois environ en 2011 et 2012, comme prévu par la charte signée entre le Recteur d'Académie et le Président de l'Université. L'Inspection d'Académie et l'université d'Angers ont joué un rôle prévalent dans le pilotage du projet.

A la demande du comité de pilotage, une enquête de satisfaction a été menée auprès des ambassadeurs et des référents. Elle s'est révélée très utile pour le pilotage du projet : elle a montré la perception globalement positive par les partenaires, mais a aussi permis d'identifier des difficultés de fonctionnement des binômes ambassadeurs-référents, et d'y apporter une réponse.

Certains des outils développés pour le comité opérationnel (cf. p. 20) ont également servi au pilotage du projet :

- le livret « Liaison Lycée-Université » (outil n°4)
- une base de ressources communes et un espace dédié (outil n°5)
- le rapport Admission Post-bac (outil n°6)

D'une façon globale, les échanges avec les autres expérimentateurs soutenus par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, lors des comités de suivi et de coordination des expérimentations organisés au niveau national et régional ont été enrichissants et essentiels pour la mise en œuvre et la conduite du projet. Ils ont par exemple permis les échanges sur le projet Transver'Sup, également porté par l'Université d'Angers, et de comparer le projet Synergies d'Avenir aux autres projets soutenus, par exemple au niveau de l'effectif de jeunes concernés. Ces échanges ont contribué à obtenir des informations sur le déroulement des expérimentations et les bonnes pratiques, et d'une façon globale, de prendre du recul par rapport à l'expérimentation. Les échanges dans le cadre de réunions plus spécifiques (rencontre avec M. Laco et Roparz, le 27/01/11 à la DRJCS de Nantes ; journée d'entretien dans le cadre de la mission conjointe de l'Inspection Générale des Finances (IGF) et de l'Inspection Générale de la Jeunesse et des Sports (IGJS) d'évaluation du Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse le 28/02/12 à Nantes) ont fourni des éléments pour progresser dans le développement du projet.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

L'élaboration d'une charte par les instances académiques et l'université, précisant le mode de gouvernance et les modalités de suivi du projet, la composition de l'équipe opérationnelle, les modalités de fonctionnement et les moyens de communication, est nécessaire pour le démarrage et l'acceptation du projet par les différents partenaires. La

communication sur cette charte, par exemple à l’occasion de la signature lors d’une manifestation publique à laquelle les acteurs sont conviés, permet de faire connaître le dispositif. L’élaboration de la charte doit être antérieure à l’intégration des lycéens dans le dispositif.

La désignation d’un référent dans chaque lycée, qui planifie les actions d’information en concertation avec un ambassadeur de l’université et en déclinaison de la charte, est primordiale pour le fonctionnement du dispositif. Elle permet un travail sur la durée et de coordonner les actions d’information, et ainsi d’éviter une impression de foisonnement au niveau des actions, ou au contraire, des oublis. L’étape de désignation des binômes ambassadeurs-référents doit précéder l’intégration des lycéens. Elle doit être accompagnée d’une information détaillée sur le dispositif, de manière à ce que ces acteurs opérationnels s’approprient le plus rapidement possible les modalités de fonctionnement. Dans le cas où les acteurs opérationnels sont déjà impliqués dans des actions d’information, il est essentiel qu’ils soient prêts à changer les modes de fonctionnement et qu’ils acceptent que les actions d’informations sortent du cadre strict de leur discipline pour prendre un caractère plus général.

L’animation du réseau des ambassadeurs, et plus largement de l’ensemble du dispositif (référents, intervenants universitaires), est essentielle pour le bon fonctionnement du dispositif. En effet, les échanges sur les pratiques permettent de détecter les difficultés rencontrées et d’y apporter des solutions, d’identifier les actions les plus efficaces et de faciliter la mise en place de ces actions. Il est important que le dispositif prévoie la fourniture de supports de communication pour faciliter l’information des différents intervenants, et que l’information donnée aux lycéens soit homogène dans l’ensemble du dispositif.

Lors de l’expérimentation, les lycéens ont intégré le dispositif au niveau de la 1^{ère} et/ou de la terminale (fig. 3), au cours desquelles ils ont bénéficié des actions d’information mises en place par le binôme ambassadeur-référent, en déclinaison de la charte. Au cours des actions, les lycéens ont été sensibilisés à la tenue d’actions plus générales (Journées Portes Ouvertes de l’Université, Journées d’Accueil des 1^{ères} et dispositif d’immersion dans les cours (« M’essayer, c’est m’adopter »)), ce qui doit avoir contribué à leur compréhension de l’intérêt de ces actions.

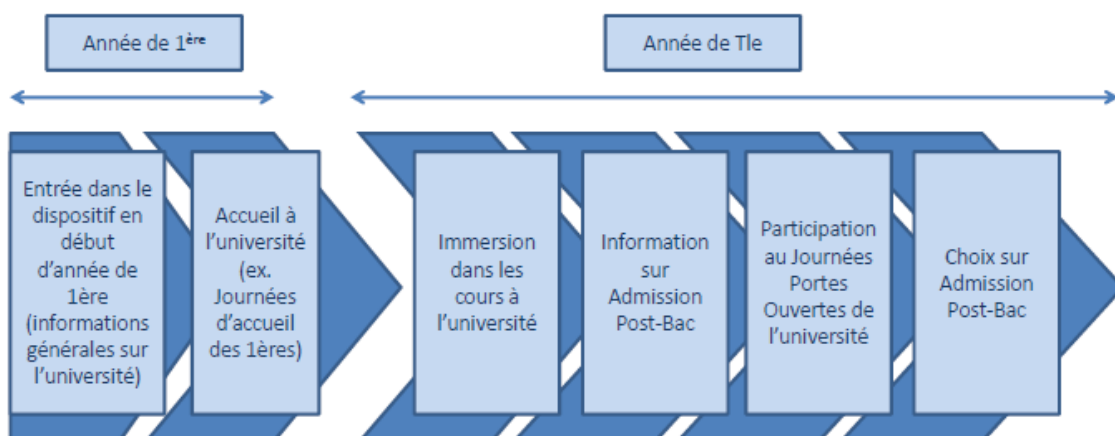


Figure 3. Parcours général des lycéens dans le dispositif

L'expérimentation a révélé qu'il est essentiel que les lycéens intègrent le dispositif dès l'année de 1^{ère}, pour suivre un parcours progressif d'information et d'accueil à l'université au cours des 2 dernières années de lycée. Il en est de même pour les lycéens sélectionnés pour le tutorat étudiant type « Cordées de la Réussite » (fig. 4) : il est essentiel que les actions de tutorat se déroulent sur 2 années, voire débutent plus tôt, pour avoir un impact sur leur ouverture culturelle et leur choix d'études supérieures. Par définition, le fait que la sélection des élèves démarre en 1^{ère} exclut ceux qui ne sont pas allés au lycée.

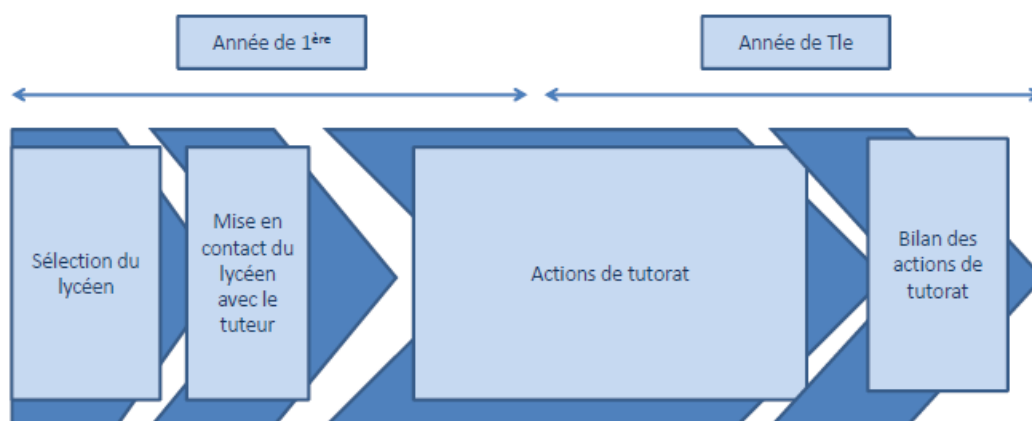


Figure 4. Parcours des lycéens sélectionnés pour des actions de tutorat « Cordée ELAN 49 »

Les jeunes sortent du dispositif après l'obtention du baccalauréat. Ceux qui s'inscrivent à l'université intègrent les cohortes qui sont suivies dans le cadre de l'évaluation de la présente expérimentation.

Les principaux acteurs sont les référents dans les lycées, les ambassadeurs et les intervenants. Le suivi est assuré essentiellement par les enseignants dans les lycées.

Le rôle des enseignants est essentiel pour la bonne perception du but des actions par les jeunes. Il est donc essentiel d'anticiper le mode de reconnaissance de l'engagement de ces enseignants.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

L'ensemble des actions développées dans le cadre de ce projet est en cohérence avec les 26 propositions faites par le délégué interministériel le 25 mai 2009 dans son rapport d'étape pour relancer le dispositif de l'orientation active. L'expérimentation et son évaluation visent à la fois à produire des outils de mesure de l'impact de l'orientation active pensé comme un processus continu, et par ces outils, à améliorer les dispositifs de liaison lycées-université. Le champ de généralisation est donc le niveau national.

La prise en compte des spécificités de chaque lycée, qui a constitué l'originalité du dispositif et a été rendue possible grâce à l'équipe opérationnelle composée de binômes ambassadeur-référent, s'est avérée essentielle pour la bonne perception et l'efficacité des

actions, que ce soit pour l'ensemble des lycéens ou ceux sélectionnés pour des actions de tutorat « Cordées de la Réussite ».

La mise en place de ce type de dispositif nécessite l'affirmation d'une volonté par les principaux partenaires (instances académiques, lycées et université). L'accent doit être mis sur la prescription auprès des enseignants (du secondaire et du supérieur) et des parents. Le rôle des équipes de directions des lycées et de l'université est essentiel pour l'implication de ces publics (ainsi que l'implication des lycéens) dans le dispositif.

L'efficacité du dispositif est fortement conditionnée par l'amélioration de la perception de la part des enseignants du secondaire des pratiques pédagogiques et d'encadrement actuelles à l'université. En effet, une perception divergente chez les différentes personnes accompagnant les lycéens peut aboutir à des discordances, très préjudiciables, dans les conseils fournis aux lycéens et aux familles. Or, il s'est avéré compliqué de développer des actions vers le public des enseignants. Le fait de présenter la préparation des actions comme un travail commun (et non comme une prescription de l'université) contribue à améliorer la mobilisation de ce public. Le pilotage conjoint par les instances académiques et l'université est essentiel pour l'implication des enseignants du secondaire et universitaires.

Les conseillers d'orientation ont très peu participé au projet. Pourtant, le fait que la mise en place des actions se fasse en concertation avec les universitaires devrait lever les freins à leur participation. Cette situation est regrettable car ils devraient jouer un rôle, spécifique, dans la modification des conseils rendus aux familles sur la poursuite d'études, et au niveau du suivi des lycéens. En effet, les conseillers d'orientation-psychologues peuvent jouer un rôle au niveau de la connaissance du vécu des lycéens. Il semble donc souhaitable qu'ils intègrent ce type de dispositif et de développer des actions d'informations vers eux pour éviter des discordances entre les différentes personnes accompagnant les lycéens.

En cas de territoire étendu (ex. Département de Maine-et-Loire), il importe de prendre en compte les problèmes matériels de déplacement (prise en charge, responsabilité). L'utilisation de la vidéoconférence peut toutefois constituer une réponse à ce type de problème.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Le fonctionnement du dispositif, basé sur le binôme ambassadeur-référent, constitue un socle solide puisqu'il contribue à améliorer la cohérence des informations fournies aux lycéens par le lycée et l'université, et à faire de l'orientation active un processus continu. En revanche, un des points sur lesquels la vigilance est essentielle est le maintien d'une continuité dans le binôme ambassadeur-référent. Il est essentiel de remédier rapidement au manque d'implication ou à une indisponibilité dans le binôme, voire même d'accompagner le binôme lors de la préparation des actions.

Dans la plupart des cas, les référents et ambassadeurs étaient impliqués antérieurement dans des actions d'information dans le lycée. Cela a constitué un avantage dans la mesure où cela a facilité la mise en place des relations entre ambassadeurs et référents. Cependant, il est indispensable que ces acteurs s'approprient les objectifs et des méthodes du dispositif, ce qui peut entraîner une modification des habitudes d'interventions auprès des lycéens pour respecter le cadre de la charte, et une évolution de leurs interventions, souvent disciplinaires, vers des actions d'informations plus générales. En effet, le maintien des habitudes antérieures peut avoir un effet négatif sur la perception des

actions par les lycéens (informations incomplètes, redondance des actions, impression de manque de communication et de cohérence dans le dispositif).

La construction d'un réseau « liaison lycées-université » est essentielle, notamment pour ce qui est des intervenants universitaires. Ce type de structure est souple et permet d'identifier rapidement des personnes-ressources. Il convient toutefois de distinguer 2 niveaux : le groupe des ambassadeurs (dans lequel toutes les composantes universitaires doivent être représentées) et celui, plus large, des intervenants (dont tous les composantes et services communs doivent faire partie). Il est important de disposer d'un groupe d'intervenants assez large pour pouvoir répondre à toutes les demandes d'informations, ce qui peut être problématique, car cela représente une surcharge de travail pour les personnes concernées. Il est en outre essentiel de veiller à la cohérence entre les actions menées spécifiquement dans un lycée et les actions plus générales menées à l'université (ex. Journées d'accueil des 1ères).

L'implication des étudiants dans le dispositif a sans doute été un élément moteur. Il importe de développer une formation de ces étudiants dès la mise en place du dispositif et de prévoir la constitution d'un annuaire d'étudiants pour pouvoir répondre aux demandes de participation des étudiants aux actions d'information.

Il est essentiel de prendre en compte le temps d'appropriation des objectifs et des méthodes du dispositif par les divers intervenants. La communication sur le dispositif et l'élaboration en amont des outils de pilotage contribuent à raccourcir ce temps d'appropriation par les acteurs. Une communication large dans l'université sur le dispositif faciliterait la mobilisation des intervenants universitaires (enseignants, personnels des services communs et étudiants), qui a été à plusieurs reprises évoquée comme difficile à réaliser par les ambassadeurs notamment.

Le mode opératoire choisi, et qui constitue l'originalité du projet (développement d'actions « à la carte » dans chacun des lycées partenaires, mais qui s'inscrivent dans un cadre commun défini par une charte) a permis d'expérimenter un grand nombre d'actions. Ceci a produit une impression de foisonnement lors de la 1^{ère} année d'expérimentation, mais les bilans et mises en commun des pratiques qui ont eu lieu tout au long de l'expérimentation ont permis, au moins en partie, d'y remédier et d'identifier les actions adaptées à chaque type de lycée. Il importe dans ce type de dispositif de trouver un compromis permettant de concilier les particularités de chaque lycée (l'efficacité des actions étant dépendante du respect de ces particularités) et la nécessité de ne pas multiplier de façon excessive les types d'actions (dans un souci de rendu de service au jeune et de facilitation de la transition lycée-université).

Le principe du projet a donc été de respecter les spécificités de chaque lycée (en terme d'effectifs, de localisation (urbaine, zone politique de la ville et rurale)). Quel que soit le territoire où ce type de dispositif sera mis en place, le respect des caractéristiques des lycées pour la conception des actions est essentiel, pour développer des actions efficaces, améliorer la perception dans les lycées d'actions plus générales (Journées Portes Ouvertes, par exemple), et améliorer la qualité de l'information fournie aux lycéens et aux familles.

Un élément moteur dans ce projet a été d'élaborer et de distribuer aux acteurs un Panorama Post-bac annuel (outil n°6), où chacun est à même de voir statistiquement le cheminement des élèves, depuis l'expression de leurs vœux, jusqu'à leur inscription finale et leur réussite au bout d'un an dans la filière choisie à l'université. Cet outil a contribué à identifier les points à améliorer au niveau de l'information donnée aux lycéens et de l'accompagnement de ces lycéens.

La mise en place du dispositif représente un investissement lourd en terme d'animation et de pilotage, qui nécessite des moyens humains importants (en partie de type volontariat), ainsi que des moyens logistiques non négligeables. Il convient d'étudier les aspects budgétaires et logistiques avant la mise en place du dispositif.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

La mise en place de ce type de dispositif nécessite un partenariat entre les lycées, les instances académiques et l'université. Le rôle des instances académiques est essentiel pour la prescription auprès des lycées et pour assurer une pérennité dans l'implication des lycées. Le partenariat devrait également englober les personnels des CIO.

Seuls les lycées publics ont été concernés dans cette expérimentation, mais une généralisation vers lycées privés est possible. Dans un premier temps, avant d'envisager une véritable généralisation, il est sans doute préférable de formaliser des partenariats avec les lycées déjà engagés dans des actions d'information (selon le même modèle que ceux établis avec les lycées publics).

La mise en place d'un comité de pilotage est nécessaire à l'animation et à la conduite du dispositif. Le comité de pilotage doit comprendre au moins un représentant des instances académiques (en tant que représentant de l'état et prescripteur auprès des établissements), un représentant de l'université (vice-président CEVU et par exemple un chargé de mission, de préférence impliqué dans le suivi de la vie étudiante), un représentant des lycées (chef d'établissement), ainsi que des sociologues. Si les conseillers d'orientation intègrent le dispositif, il est nécessaire qu'un représentant des CIO fasse partie du comité de pilotage. De la même manière, l'intégration dans le comité de pilotage d'un représentant du SUIO-IP semble tout à fait pertinente pour assurer une cohérence entre les différents types d'actions menées dans ce service.

Au sein de ce comité de pilotage, les représentants des instances académiques et de l'université doivent jouer un rôle prépondérant. La gouvernance du dispositif doit en effet être assurée de façon conjointe par les instances académiques et l'université pour la définition du cadre des actions (rédaction d'une charte ou d'un document analogue), la désignation de l'équipe opérationnelle et la mise en œuvre d'une démarche qualité. Le pilotage de ce type de projet nécessite des réunions régulières du comité (3 fois au minimum par année académique) et la tenue d'une réunion annuelle « liaison lycée-université » rassemblant les différents acteurs du dispositif. Ce suivi et cette animation du dispositif sont en effet nécessaires pour assurer la cohérence des informations données aux lycées et des actions (grâce, notamment, à un échange sur les pratiques), l'appropriation des objectifs et modalités du dispositif par les nouveaux participants et la progression dans le détachement des membres des binômes par rapport à leur discipline pour donner un caractère plus général à leur actions. L'animation, mise en place en interne à l'université, du réseau des ambassadeurs est essentielle, et les réunions doivent être ouvertes aux services communs (SUIO-IP, notamment). Le développement d'une base de ressources communes et d'un espace dédié contribue également à assurer un lien permanent entre les acteurs. Enfin, le soutien par les équipes dirigeantes des lycées et de l'université est essentiel.

4. Impacts sur la structure

Le projet a permis d'identifier au sein de l'université des personnes intéressées par l'information auprès des lycéens, de créer un réseau universitaire « liaison lycée-université »

et, même si des améliorations son encore à réaliser, de coordonner les actions d'informations dans le cadre de la charte. Il a permis de faire en sorte que les personnes impliquées sortent de leur cadre strictement disciplinaire et de leur composante pour pouvoir fournir une information pertinente dans un cadre plus large, et de créer une dynamique.

La mise en place du dispositif et la reconnaissance de l'investissement des acteurs (souvent engagés dans des actions d'information antérieurement à l'expérimentation) ont été perçues de façon positive par le milieu universitaire et ont contribué à pérenniser les actions, élément essentiel de l'expérimentation.

Le dispositif a contribué à améliorer la lisibilité des formations. Pour ce qui est des universitaires, cela a permis de mieux connaître les formations, les composantes et les services communs, mais aussi de mieux connaître les évolutions récentes et les réformes en cours dans les lycées. Un changement des représentations de l'université par les lycéens, familles et enseignants du secondaire a été constaté, notamment en ce qui concerne l'évolution récente des conditions d'accueil des étudiants et les changements dans les pratiques pédagogiques (notamment dans le cadre du Plan Réussite en Licence). Ce dispositif a donc contribué à renforcer l'impact de l'effort fait depuis plusieurs années à l'université dans le cadre de l'information et orientation (Journées Portes Ouvertes, Accueil des 1ères, M'essayer c'est m'adopter).

Les échanges avec les enseignants du secondaire, mais surtout avec les lycéens et les familles ont permis aux universitaires de prendre conscience des difficultés liées à la transition lycée-université, que peuvent connaître les étudiants, en particulier, en raison d'une méconnaissance du milieu universitaire. Ils ont également permis une sensibilisation aux difficultés sociales des étudiants, et la mise en évidence d'une nécessité d'information des lycéens sur les possibilités d'accompagnement des étudiants par les services de l'université. Ceci a sans aucun doute un impact sur l'accompagnement des étudiants à l'université.

La collaboration avec les services communs a progressé de façon continue au cours de l'expérimentation. Elle a notamment permis de renforcer la cohésion entre les actions spécifiques au lycée et actions plus générales (ex. Journées d'accueil des 1ères), essentielle pour éviter les redondances, alléger la charge des différents acteurs et améliorer la lisibilité des actions pour les lycéens et les acteurs du secondaire.

La mise en place de l'expérimentation a permis d'impliquer des étudiants dans les actions d'information. Ils l'étaient déjà antérieurement, mais le projet a fourni un cadrage à leurs interventions et une formation, ce qui s'est révélé être essentiel pour que cette expérience leur soit bénéfique. Le projet a mis en évidence l'importance de la participation des étudiants à ce type d'actions, en raison du lien générationnel avec les lycéens, mais également la nécessité d'encadrer les étudiants lors des actions d'information. Il a également permis de constituer un fichier d'étudiants auxquels il pourra être fait appel dans l'avenir. Les bilans réalisés par les étudiants ont fourni des éléments sur les bénéfices qu'ils peuvent retirer de leur participation au dispositif : ils perçoivent en général cette participation de façon positive (valorisation de leur engagement pour leur établissement ; moyen d'échanger avec les enseignants et le personnel universitaire dans un contexte différent ; moyen de mieux connaître leur formation, leur composante et l'université ; moyen de conforter leur choix études). Cette perception positive est sans doute pour partie liée à la formation qu'ils ont reçue et la préparation des interventions, importantes pour que

les actions ne soient pas déstabilisantes pour eux. L'accompagnement de ces étudiants lors de leurs interventions est également essentiel.

Conclusion

Le projet a globalement été perçu très positivement par les partenaires (lycées et université) et a permis d'identifier une bonne volonté et un intérêt communs des lycées et de l'université pour travailler à une amélioration de l'information fournie. Le dispositif a contribué à changer les représentations de l'université chez les lycéens, les enseignants et les parents, et à faire connaître aux universitaires les réformes en cours dans les lycées. Le travail initié devra être poursuivi, avec un renforcement de l'implication des enseignants du secondaire dans le dispositif, une augmentation du nombre d'actions à destination des familles et une généralisation de l'implication des étudiants. La journée de rencontre entre enseignants du secondaire/universitaire organisée récemment, au niveau disciplinaire, a montré une volonté d'implication des enseignants (et des universitaires) dans une démarche d'information sur les filières de part et d'autre, voire même une attente de part et d'autre pour la mise en place d'un véritable travail collaboratif sur les dispositifs pédagogiques et d'accompagnement, au lycée et à l'université. Ceci devrait renforcer la cohérence des avis d'orientation donnés en lycée et en université, grâce à un partage de la perception des compétences requises à une poursuite d'études dans une filière donnée. Pour réaliser cet objectif, il serait souhaitable de cibler prioritairement le public des professeurs principaux.

La dynamique partenariale mise en place dans le cadre expérimental devrait perdurer à l'issue du projet. La planification des actions pour 2012/2013 est déjà réalisée dans une majorité de lycées partenaires, preuve de la volonté de poursuivre les partenariats au-delà de la période d'expérimentation. En outre, les rencontres enseignants du secondaire/universitaires se poursuivront, avec, comme projet, une extension à l'ensemble des lycées publics du département de Maine-et-Loire.

Le développement de partenariats vers les lycées privés avec un mode de fonctionnement identique (coordination des actions par un binôme ambassadeur-référent) est envisagé, mais pas de façon systématique vers tous les lycées privés du département. Il s'agira plutôt de donner un cadre à des partenariats préexistants et de les pérenniser.

L'objectif de faire de l'orientation active un processus continu, inscrit dans la durée car s'appuyant sur un véritable partenariat entre établissements de l'enseignement secondaire et supérieur semble donc pouvoir être atteint. Faire de l'orientation active un processus continu et inscrit dans la durée nécessite bien évidemment le maintien des partenariats entre instances académiques et les établissements d'enseignement secondaire et supérieur. La pérennisation du dispositif dépendra sans doute au moins en partie des moyens qui pourront être consacrés à la reconnaissance de l'investissement des ambassadeurs et référents.

A l'issue de ce projet, la nécessité d'un rapprochement des informations issues d'Admission Post-bac, de l'analyse des taux de réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants est apparue, afin d'avoir une vision exhaustive du parcours des étudiants bac -3 à l'insertion professionnelle. Un observatoire de la vie étudiante rassemblant l'ensemble de ces informations est en cours de mise en place à l'université d'Angers.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**
- **Tableau 4 sur l'exécution financière**



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse